

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 19 Novembre 2024
Procès-verbal n°9

Président : M. Philippe BARRITAU
Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSEREAU
MM. Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU
Excusé : M. Emmanuel POUmeroULIE

Le PV n°8 est adopté sans modification

Saison 2023-2024: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	Br	A	3	12/10/24	29593755	GJ Dissay Beaumont (1) / Avoilles/Bonneuil (1)	Arrêté municipal	30/11/24
U15	Br	A	6	23/11/24	29593750	GJ Dissay Beaumont (1) / GJ Montasèvres (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine U15	21/12/24

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	B	3	19/10/24	29440856	GJ VVM Chauvigny (3) / GJ 3 Vallées 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	30/11/24
U15	F	3	19/10/24	29441032	Loudun (1) / Mirebeau (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	30/11/24

La prochaine date de report est le samedi 30 novembre.

Par conséquent, toutes les rencontres non jouées lors des 23 et 24 novembre 2024 seront automatiquement reportées à cette date.

Rappel

La FMI est obligatoire à partir de U13.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

La Commission se réserve le droit d'amender les clubs qui utilisent très rarement la FMI ou pour un dysfonctionnement récurrent et non expliqué.

CHALLENGE U18/U17

Match n° 29440988 : Brion St Secondin / St Maurice Gençay / Sommières St Romain / Champagné St Hilaire (1) – Poitiers Cep (1) en poule E du 19/10/24 remis le 02/11/24

La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°10 du 13/11/24) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Brion St Secondin/St Maurice Gençay/Sommières St Romain/Champagné St Hilaire (1) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers Cep (1) (3-0, +3 points)

Tirage au sort intégral effectué par Valentin (apprenti au District)

CHALLENGE U18
8e de Finale le 14/12/24

N°	Equipe	Equipe
A	St Benoit(1)	GJ Avenir 86 (1)
B	Brion/St Maurice (1)	Poitiers CEP (1)
C	Jaunay Marigny (1)	GJ VVVM Chauvigny (2)
D	GJ Montasèvres (1)	Naintré (1)
E	Nieuil/Mignaloux (1)	Neuville (2)
F	Poitiers BAROC (1)	GJ Espoir Sud Poitiers (2)
G	GJ Sud Haut Poitou (1)	Migné Auxances (2)
H	GJ 3 Vallées 86 (1)	GJ Dissay Beaumont (1)

U15 BRASSAGE

FORFAIT

Match n°29607398 : Naintré (1) – ASM/Nord Vienne/Sammarçolles/3 Moutiers/St Léger de Montbrillais/Beuxes (1) en poule A du 16/11/24

1^{er} forfait de l'équipe d'ASM/Nord Vienne/Sammarçolles/3 Moutiers/St Léger de Montbrillais/Beuxes (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de l'ASM

Match n°29593989 : St Benoit (1) – Ligugé (1) en Poule D du 16/11/24

2^{ème} forfait de l'équipe de St Benoit (1) (sans déplacement de l'équipe de Ligugé (1))

Amende de 13€ au club de St Benoit

CHALLENGE U15

Tirage au sort intégral effectué par Valentin (apprenti au District)

CHALLENGE U15
8e de Finale le 14/12/24

N°	Equipe	Equipe
A	Châtellerault Portugais (1)	GJ Sud Haut Poitou (1)
B	GJ Val de Vonne (2)	Vouneuil Béruges (1)
C	Mirebeau (1)	Neuville (2)
D	GJ Dissay Beaumont (1)	GJ Espoir sud Poitiers(3) ou G JVVM(3) ou GJ 3 Vallées 86 (1)
E	ASM.3Moutiers.Nord Vienne. Sammarçolles.Beuxes (1)	GJ Avenir 86 (1)
F	Buxerolles (2)	Poitiers CEP (1)
G	Montmorillon (2)	Poitiers Stade (3)
H	GJ Foot Sud 86 (1)	Vivonne (1)

CHAMPIONNATS A 8 U15

Match n°29873346 : Châtelleraut Portugais (2) – Poitiers Gibauderie (2) en poule A du 9/11/24

FMI et feuille de match non reçue.

La commission demande aux clubs à recevoir avant le **mardi 26/11/24** :

- Le score de la rencontre.
- La composition de leurs équipes (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom – Banc de touche)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures.
- Le nom du délégué et arbitres
- les remplacements et les éventuelles sanctions.

Dossier en instance.

Match n°29873349 : GJ 3 Vallées 86 (2) – Châtelleraut Portugais (2) en Poule A du 16/11/24

1^{er} forfait de l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Châtelleraut Portugais (2)

U13 BRASSAGE / 1

FORFAIT

Match n°29594424 : GJ Dissay Beaumont (3) – ASM (1) en poule C du 09/11/24 remis au 20/11/24

1^{er} forfait de l'équipe d'ASM (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de l'ASM

Match n°29594427 : Ozon (3) – Châtelleraut SO (2) en poule C du 16/11/24

1^{er} forfait de l'équipe de Ozon (3) (sans déplacement de l'équipe de Châtelleraut SO (2))

Amende de 13€ au club de Ozon

Match n°29594481 : Coussay/Soc/Pleumartin La Roche Posay (1) – La Pallu (2) en poule D du 16/11/24

2^{ème} forfait de l'équipe de La Pallu (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de La Pallu

PLATEAUX U11/ Phase 2

Les calendriers de la Phase 2 sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

Les feuilles de match et de plateau sont disponibles sur le site du District, rubrique « Documents », « Documents Généraux », « Compétitions et Calendriers », « jeunes », feuille de match et feuille de plateau (publié le 22-08-2024).

RAPPEL :

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres.**

FORFAIT

Plateau U11 Niveau 2 Poule G site 1 du 16/11/24

1^{er} forfait de l'équipe de Fontaine le Comte (1)

Amende 13€ au club de Fontaine le Comte

S'agissant de l'équipe supérieur l'équipe de Fontaine (2) est déclarée forfait.

Plateau U11 Niveau 3 Poule K site 1 du 16/11/24

Forfait de l'équipe de Vouneuil-Béruges 4

Amende de 13€ au club de Vouneuil Béruges

PLATEAUX U7-U9

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

Il est demandé d'utiliser les documents transmis par le District en début de saison.

Les feuilles de match et de plateau sont disponibles sur le site du District, rubrique « Documents », « Documents Généraux », « Compétitions et Calendriers », « jeunes », « feuille de licences » et « feuille de compte rendu plateau » (publié le 20-08-2024).

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District (en un seul document) **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres, sous peine d'amende.**

Si les feuilles de licences sont souvent transmises, la feuille bilan, elle est souvent oubliée.

Plateau U7/U9 du 9/11/2024

Secteur 4 : plateau à Lusignan

La commission demande aux clubs les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- la feuille compte-rendu U8/U9 du club du GJ Val de Vonne.
- la feuilles de licences du GJ Val de Vonne en U6/U7
- la feuilles de licences Cissé/Avanton et Vouillé/Latillé en U8/U9

Secteur 5 : plateau à Smarves

La commission demande au club de Smarves lteuil les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- les feuilles de licences de tous les clubs participants en U6/U7.
- les feuilles compte-rendu en U6/U7 et U8/U9 (documents reçus non conformes)

Secteur 5 : plateau à Migné-Auxances

La commission demande au club de St Benoit les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- feuilles de licences en U6/U7 et U8/U9 de St Benoit.

Secteur 6 : plateau à l'ASAC

La commission demande au club de Poitiers Stade les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- feuilles licences U8/U9 de Poitiers Stade.

Secteur 7 : plateau à Valence en Poitou

La commission demande au club de Valence en Poitou OC les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- les feuilles de compte rendu en U6/U7 et U8/U9 (documents reçus non conformes)

Plateau du 16/11/24

Secteur 8 : plateau à Adriers

La commission demande au club d'Adriers les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- Les feuilles de compte rendu U6/U7 et U8/U9
- Les feuille de licences de tous les clubs participants en U6/U7 et U8/U9

TRANSMISSION TARDIVE ou FEUILLE DE MATCHS MANQUANTES

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception de ladite feuille.

AMENDE DE 15€

Match n° 29873346 : Châtelleraut Portugais (2) – Poitiers Gibauderie (1) en U15 à 8 du 09/11/24
Match n°29594173 : Poitiers 3 Cités – GJ 3 Vallées 86 (1) en U13/D1 poule B du 16/11/24
Match n°29594536 : GJ VVM Chauvigny (4) – Poitiers CEP (1) en U13 Brassage - poule F du 16/11/24

Plateaux « foot diversifié » U11 du 9/11/2024

- Ozon : Feuilles de plateaux manquantes
- St Benoit : Feuilles de plateaux manquantes

JOUEUR NON LICENCIES

Plateau U7/U9 du 9/11/2024

Secteur 1 : Loudun - 1 joueur non licencié, amende de 9€ au club de Loudun

Secteur 3 : Ozon - 1 joueur non licencié, amende de 9€ au club d'Ozon

Secteur 7 :

- Nieuil l'Espoir - 2 joueurs non licenciés, amende de 18€ (2x9€) au club de Nieuil L'Espoir
- St Maurice Gençay - 1 joueur non licencié, amende de 9€ au club de St Maurice Gençay

Secteur 8 :

- GJ VVM Chauvigny - 1 joueur non licencié, amende de 9€ au club de GJ VVM Chauvigny.
- Adriers - 1 joueur non licencié, amende de 9€ au club d'Adriers

DIVERS

La Commission rappelle qu'il en est de la responsabilité du club qui fait jouer des jeunes sans licence en cas d'accident

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU**